

31		SSA		
30	BNSSA	PERMIS MER		
29				
28			SSA	
27	TESTS			
26				
25				
24			BNSSA	
23		PSE		PSE
22		PSE		PSE
21		PSE	PERMIS MER/SSA	PSE
20		PSE		PSE
19		PSE		PSE
18			BNSSA	EXAM
17		PERMIS MER		
16				BNSSA
15				
14		BNSSA	PERMIS MER/SSA	
13				
12	Reunion information			PERMIS MER/SSA
11				
10		PERMIS MER/SSA		
9				BNSSA
8				
7		BNSSA	PERMIS MER/SSA	
6			EXAM	
5	Forum			PERMIS MER/SSA
4			BNSSA	
3		intégration		
2				BNSSA
1				
	Sept	Oct	Nov	Déc

BNSSA Permis/CRR Secourisme SSA REUNION



31			BNSSA			
30	SSA			PSE		
29				PSE	SSA	
28	BNSSA			PSE		
27		SSA	SSA	PSE		
26		PSE		PSE	BNSSA	
25		PSE				
24		PSE	BNSSA	SSA		
23	SSA	PSE				BNSSA
22		PSE			SSA	
21	BNSSA			BNSSA		
20		SSA	SSA			
19					BNSSA	SSA
18						
17		BNSSA	BNSSA	SSA		
16	SSA					BNSSA
15					STAGE	
14	BNSSA			BNSSA		
13		SSA	SSA			
12					BNSSA	SSA
11						
10		BNSSA	BNSSA	SSA		
9	AG					BNSSA
8					SSA	
7	BNSSA			BNSSA		
6		SSA	SSA			
5						SSA
4						
3		BNSSA		SSA		
2						
1					SSA	
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin

BNSSA Permis/CRR Secourisme SSA REUNION



SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Centre de Formation et d'Intervention de Quimper — Cornouaille

Formation Initiale 2020/2021



S.N.S.M

Centre de Formation et d'Intervention de Quimper-Cornouaille

129 Boulevard de Creach Gwen

29000 QUIMPER

☎ 06.74.31.68.33

Email : directeur.cfi-quimper-cornouaille@snsn.org

Site internet : cfi-quimper.snsn.org

FORMATIONS 2020/2021

Sélection pour l'accès à la formation de Nageur-Sauveteur

Dossier d'inscription à retirer auprès du centre de formation et à retourner pour le 21 septembre 2020.

▪ **Réunion d'information: samedi 12 septembre à 10h**
16 Chemin de Troheir - 29000 QUIMPER.

▪ **Tests de sélection : Samedi 26 septembre à 09 h**
Piscine « Kerlan Vian » - Avenue des Oiseaux - 29000 Quimper

Contenu des épreuves : Test Vameval/200 mètres nage libre/Entretien de motivation/ Connaissances générales

Dimanche 27 septembre à 14 h 30

Plage de Pors Carn/ le steir Penmarc'h

Contenu des épreuves : Natation en mer et Footing sur la plage

Formation de Nageur-Sauveteur

Pour devenir Nageur Sauveteur de la S.N.S.M., il faut détenir les qualifications suivantes :



Adhésion annuelle 2020/2021

Incluant les frais de dossier et d'assurance → **20 Euros**



Journée d'intégration et Stage cohésion :

Pré requis : être inscrit dans un cycle de formation conduisant à la qualification « nageur - sauveteur ».

Journée d'intégration : 03 octobre 2020

Présentation des matériels et des locaux, distribution des tenues,

constitution des dossiers administratifs.

Stage de cohésion : Fouesnant, du 13 mai 2021 (8h00) au 16 mai 2021 (18h00)

Frais de participation : → **200 €** (pension complète et hébergement compris)



Permis Mer « Côtier »

Pré requis :

- être inscrit dans un cycle de formation complète
- avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

Préparation pratique ou théorique : de 09 h 00 à 12 h 00 les samedis 03, 10, et 17 octobre 2020

Examen : vendredi 30 octobre 2020

Frais de participation : → **260 Euros** (+ 108 € de timbres fiscaux)



Certificat Restreint de Radiotéléphoniste

Pré requis : ouvert à tous.

Cours théorique : de 09 h 00 à 12 h 00 les samedis 07, 14, et 21 novembre 2020

Examen : Date à définir courant décembre 2020

Frais de participation : → **50 Euros** (+ 78€ de droits d'examen)



Premiers Secours en Equipe Niveau 1 (PSE 1) :

Pré requis : être adhérent du centre de Formation. 16 ans minimum

Volume horaire : 37 heures environ.

Dates : du 19 octobre au 23 octobre 2020 ou
du 19 décembre au 23 décembre 2020

Frais de participation : → **150 Euros**



Premiers Secours en Equipe Niveau 2 (PSE 2) :

Pré requis : être adhérent du centre de formation et titulaire du P.S.E. 1. 16 ans minimum

Volume horaire : 35 heures environ.

Dates : du 22 Février au 26 Février 2021 ou
du 26 avril au 30 avril 2021

Frais de participation : → **150 Euros**



Brevet National de Sécurité et de Sauvetage

Aquatique

Pré requis : être inscrit dans un cycle de formation conduisant à la qualification « nageur - sauveteur ». avoir 17 ans le jour de l'examen;

le diplôme n'étant remis qu'à la majorité du candidat

être titulaire du P.S.E. 1 au minimum lors de l'examen.

Déroulement de la formation : les mercredis de 18 h 30 à 20 h 00 à la piscine «Kerlan Vian» 29000 Quimper (hors vacances scolaires).

Frais de participation : → **250 Euros**



Formation amarinage et Surveillance et Sauvetage Aquatique sur le littoral :

La formation amarinage se rapporte à :

- la connaissance et la pratique du matelotage
- l'apprentissage des techniques d'intervention et de sauvetage
- l'entraînement à l'utilisation d'une embarcation pneumatique
- la natation en mer
- la connaissance du milieu naturel et de la météorologie
- l'acquisition d'une culture et du vocabulaire se rapportant au nautisme

Ces activités se déroulent tous **les samedis**. Les horaires et le programme seront communiqués au fur et à mesure. Ces activités **sont obligatoires** car elles permettent de valider l'unité d'enseignement « surveillance et sauvetage aquatique sur le littoral »

Des cours théoriques et pratiques ont lieu tous les samedis matins et/ou après-midi.

*** Frais de participation** : → **100 Euros**

Affectation pour la saison

→ Conditions préliminaires :

- ✓ Etre adhérent d'un centre de formation et d'Intervention de la S.N.S.M.
- ✓ Etre majeur
- ✓ Posséder les qualifications obligatoires et avoir suivi la totalité du cursus de formation

→ Conditions d'affectation :

- ✓ Engagé par le Maire, responsable de la sécurité des plages
- ✓ Equipé d'une tenue complète par la S.N.S.M.
- ✓ Hébergé gratuitement (emplacement de camping généralement)
- ✓ Couvert par une assurance pour cette mission
- ✓ Rémunéré par les communes durant votre affectation, sur la base du statut d'employé territorial saisonnier.

La S.N.S.M. mène des actions relatives à :

→ **la prévention** : diffusion d'informations et de conseils ;

→ **l'intervention** : les nageurs sauveteurs surveillent les baignades le long des plages.

Le Centre de Formation et d'Intervention mène des actions :

De formation initiale et continue des sauveteurs ;

De formation aux premiers secours tout public.

De sécurité : assurer des sécurités nautiques et terrestres